DOCUMENT 5 : Avantages Sociaux et Rémunération

5.1. Rémunération et Primes

- Salaire : Versé le dernier jour ouvré de chaque mois.
- **Primes** : Prime d'ancienneté, primes de performance versées trimestriellement.

5.2. Avantages Sociaux

- **Mutuelle**: L'inscription est automatique via <u>www.mutuelle</u>fictifrh.com.
- Tickets restaurant : Distribués à hauteur de 9 euros par jour travaillé.

5.3. Participation et Intéressement

• Les accords d'intéressement sont négociés annuellement et peuvent être investis dans le PEE (Plan d'Épargne Entreprise).

5.4. Épargne Salariale

• Accès à l'épargne salariale via le portail <u>www.epargne-entreprise.com</u>.

5.5. Contacts Rémunération

 Responsable Rémunération : Sophie Bernard – sophie.bernard@fictifrh.com.